



ASINHPA
Association des Structures d'Informatique
Hospitalières Publiques Autonomes



Communiqué de presse

Paris, le 24 mai 2012

LES PROFESSIONNELS S'ORGANISENT POUR DOPER LA FILIÈRE DES SYSTÈMES D'INFORMATION DE SANTÉ !

Après trois ans de concertation entre les prestataires spécialisés et la Fédération Hospitalière de France, la « Charte BP6 », outil profilée pour des relations renouvelées entre industriels et donneurs d'ordre, sera présentée lors d'un point de presse à la FHF le 19 juin prochain.

Comme la Ministre de la Santé vient de le rappeler, la constitution d'une filière des Systèmes d'Information au service de la Santé - dont la sphère hospitalière est une composante essentielle - constitue un impératif stratégique pour notre pays.

Soucieux de favoriser cette création, **les acteurs de la Commission Mixte permanente FHF / Industriels sont parvenus à une validation de la « Charte de Bonnes Pratiques en Système d'Information de Santé »**

Associant les Directeurs d'hôpitaux, les Présidents de Conférences de CME ainsi que de DSIO de CH et de CHU, cette Commission regroupe également L'AsinHPA, LesISS et le Syntec Numérique, à l'origine d'une démarche analogue avec le Cigref.

L'objectif de cette Charte, ouverte à la signature de tous les prestataires, est clair :

- fluidifier les relations entre les prestataires et les donneurs d'ordre
- faciliter la levée des points de crispation par un cadre de bonnes pratiques formalisées
- Rendre plus accessible les conditions d'une meilleure intégration des projets informatiques
- renforcer les garanties de transparence et de mise à disposition des ressources appropriées

Evolutive et ouverte au soutien d'autres institutions, cette Charte présentée en détail le 19 juin ouvre les perspectives d'un meilleur dialogue, propice à la montée en puissance des systèmes d'information pour la santé et le médico-social au service de nos concitoyens.